

Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezan et de Camplong d'Aude

Compte-rendu du comité de dialogue n°2

Date : 31 mars 2025

Heure : à partir de 18h00

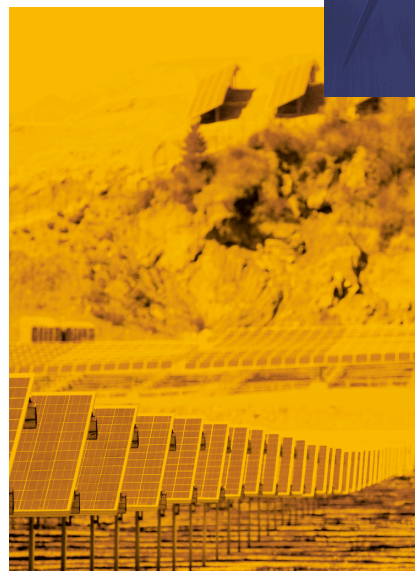
Lieu : Salle du conseil municipal de Camplong d'Aude

Version 0 : 11/04/2025



Terre
d'Expression 
Créateurs de vins occitans

 valeco




ACCEPTABLES
AVENIRS

Présents

ENTITÉ	MEMBRE
ACCA de Fabrezan (petit gibier)	GIRARD Patrice
Commune de Fabrezan	GÉA-PÉRIS Isabelle
Commune de Camplong d'Aude	LÉPINE Serge représenté par Yvan FOURNIE
CA11	ROUX Ludovic représenté par Raymond PASTOR
Vignerons de Camplong	FITO Cyril
VALECO	VIALLES Yannick
	DUFFES Thomas
ACCEPTABLES AVENIRS	VERVIER Philippe

Excusés

ENTITÉ	MEMBRE
Amicale des chasseurs de gros gibier de Fabrezan	BOUSQUET Fabrice
ACCA de Camplong d'Aude (petit gibier)	GABAUDE Serge
ECCLA	CRÉPAUD Christian
DDCM	GUILLAUME Maxime ou représentant
Communauté de communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	HERNANDEZ André ou représentant
Conseil départemental de l'Aude	BARO Hervé ou FORTUNE Kattalin
Région	BOSSIS Catherine
SYADEN	SAKHRAOUI Meidi
Terre d'expression	RAUX Laurent

Introduction et rappel du contexte du projet

Cette réunion constitue la deuxième rencontre du comité de dialogue, inscrit dans le cadre de la concertation souhaitée par les porteurs du projet agrivoltaïque : les coopératives Terre d'Expression et Vignerons de Camplong-d'Aude, ainsi que l'énergéticien Valeco.

Il est rappelé que :

- Le premier comité de dialogue a eu lieu le 5 novembre 2024 à Fabrezan ;
- La première rencontre publique, sous forme d'exposition, a eu lieu le 29 novembre 2024 à Fabrezan ;
- Les différentes réunions du comité de dialogue et expositions publiques ont pour objectif de faire évoluer le projet afin qu'il soit en harmonie avec le territoire.
- La deuxième rencontre publique également sous forme d'exposition se tiendra à Camplong d'Aude pour donner suite à la demande d'une élue du conseil municipal exprimée lors de l'exposition du 5 novembre ;
- Que le projet qui sera déposé à la Préfecture sera préalablement présenté au comité de dialogue, au public via une 3^e exposition et aux conseils municipaux de Fabrezan et Camplong d'Aude.

La première étape de la concertation constituée de la première réunion du comité de dialogue et de l'exposition du 5 novembre 2024 avait pour objectifs :

- De présenter le projet initial ;
- De recueillir les remarques, questions et suggestions du territoire.

Le livret des premières réponses aux questions du territoire est remis aux participants. Ce livret traduit l'engagement des porteurs du projet de répondre de façon exhaustive à toutes les questions.

Toutes les questions auront des réponses avant le dépôt du dossier à la Préfecture.

Présentation des retours du territoire et des propositions

La première étape de la concertation a permis de recueillir :

- 52 questions
- 7 propositions
- Plusieurs remarques

Les 52 questions ont été classées par thèmes :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| • 13 sur les retombées locales | • 3 sur les études |
| • 8 sur la concertation | • 2 sur l'implantation |
| • 8 sur le projet Agricole | • 2 sur le projet solaire |
| • 5 sur le financement | • 2 sur les réglementations |
| • 4 sur l'environnement | • 1 sur la remise en état |
| • 4 sur le portage | |

Les 16 propositions ont été regroupées comme suit :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| • 5 sur l'implantation du projet solaire | • 2 sur les autres retombées locales |
| • 2 sur le projet agricole | • 3 sur la concertation |
| • 2 sur les mesures d'accompagnement | • 2 sur les alternatives |

Valeco présente ses orientations en réponse aux différentes propositions

→ se référer aux planches 17 à 22 du support de la présentation (en annexe)

Valeco souligne leur engagement à fournir toutes les données précises au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles.

Concernant la diversification agricole, il est mentionné que des réflexions ont été menées sur différents types d'activités agricoles, même si l'élevage ovin est la principale piste.

Il est souligné que le choix de l'activité agricole doit tenir compte :

- Des caractéristiques intrinsèques de la terre, de l'accès à l'eau, et du modèle économique.
- Du fait que dans un projet agrivoltaïque, l'agriculteur doit vivre principalement de son métier d'agriculteur, le revenu solaire n'étant qu'un complément.

Implantation du projet solaire

Valeco présente les détails de l'implantation provisoire du projet photovoltaïque.

La zone d'étude initiale couvrait 240 hectares, mais l'implantation actuelle se concentre sur une zone de 135 hectares avec une surface projetée de panneaux de 33 hectares.

Valeco précise que cette implantation n'est pas définitive et peut être amenée à évoluer.

Cette réduction de la zone d'implantation est due à plusieurs facteurs :

- Les enjeux environnementaux identifiés ;
- Les contraintes techniques liées à la densité maximale de panneaux autorisée (40%)
- La nécessité de respecter certaines distances, notamment par rapport aux routes et aux habitations ;
- Le souhait de certains acteurs d'une implantation en îlots plutôt que d'une seule entité.

La zone d'implantation correspond à plusieurs îlots

Un îlot est une enceinte clôturée d'un seul tenant. Une route et/ou un élément topographique ou naturel délimite deux îlots.

→ *se référer aux planches 25 et 26 du support de la présentation (en annexe) :*

- 5 îlots < 10 ha
- 1 îlot entre 10 ha et 15 ha
- 2 îlots entre 15 ha et 30 ha
- 1 îlots = 36 ha

La discussion se poursuit sur la localisation précise des panneaux par rapport aux routes et aux points de repère locaux.

Il est mentionné que :

- Les panneaux seront visibles des deux côtés de la route départementale D212
- La longueur d'implantation le long de la route est d'environ 350 mètres d'un côté et 1000 mètres de l'autre ;
- La distance entre les premiers panneaux et le cimetière est d'environ 330 mètres.

Un débat s'engage sur l'impact visuel du projet, notamment au nord de la route où l'implantation est plus importante. Des inquiétudes sont exprimées quant à l'effet sur le paysage.

Valeco explique que des mesures d'intégration paysagère sont prévues, notamment :

- La création de haies et de végétation pour masquer partiellement les panneaux ;
- Le maintien d'une distance entre le bord de la route et les premiers panneaux de 25m.

La discussion aborde également la question des enjeux environnementaux qui ont conduit à éviter certaines zones. Un débat s'engage sur la pertinence de ces évitements, notamment dans les zones actuellement en friche.

Une zone évitée de près de 50 ha actuellement en friche pourrait être utilisée pour des actions environnementales.

Enjeux environnementaux et agricoles

La discussion s'oriente vers les enjeux environnementaux et agricoles du projet.

Concernant le volet agricole, des points de vigilance sont apportés :

- Les zones favorables où il y avait peu ou pas de production ont été évitées
- Le projet se concentre principalement sur les zones de vignes actuelles
- Cette approche ne favorise pas la production agricole

Valeco explique que l'entreprise est obligée de respecter les enjeux environnementaux identifiés lors des études. Il précise que les contraintes sont différentes pour un producteur d'énergie que pour un agriculteur qui remettrait une parcelle en exploitation.

Un débat s'engage sur la pertinence des enjeux environnementaux identifiés :

- Il est mis en avant le fait que la biodiversité est naturellement plus importante dans une prairie que dans une vigne ;
- L'impact réel de l'implantation des panneaux sur la biodiversité existante est questionné.

La discussion aborde la question de l'arrachage des vignes et de leur relocalisation :

- Environ 100 hectares de vignes seraient concernés par l'arrachage (la surface précise sera communiquée lorsque le plan d'implantation sera finalisé) ;
- Un système de compensation est prévu pour inciter à la replantation ailleurs ;
- Une prime de replantation de 20 000 euros par hectare est mentionnée.

Il est souligné que le nouveau cadre réglementaire de l'agrivoltaïsme pourrait modifier les équilibres entre les enjeux agricoles et environnementaux.

Valeco se dit ouvert à discuter avec les services de l'État d'une implantation qui prendrait davantage en compte les enjeux agricoles, si cette demande est portée collectivement par le territoire.

Impact paysager du projet

L'élu de la commune de Camplong d'Aude exprime ses inquiétudes concernant la visibilité des panneaux depuis la route départementale, en particulier du côté gauche où l'implantation s'étend sur environ 1000 mètres.

Valeco présente les mesures envisagées pour atténuer l'impact visuel :

- Création de haies et de végétation le long de la route ;
- Maintien d'une distance le bord de la route et les premiers panneaux de 25m ;
- Utilisation de différentes essences d'arbres et arbustes pour créer une mosaïque naturelle.

Un débat s'engage sur l'efficacité de ces mesures :

- Certains participants estiment que la topographie du terrain (en pente) rendra les panneaux visibles malgré les haies
- D'autres soulignent l'importance d'éviter une barrière visuelle uniforme sur une longue distance

Valeco précise que l'approche paysagère sera élaborée en collaboration avec les acteurs du territoire intéressés et des experts paysagistes.

Il insiste sur l'importance de :

- Varier les essences végétales pour créer un effet naturel ;
- Alternier les zones de visibilité et de masquage pour éviter un effet de barrière
- Adapter les aménagements à la topographie spécifique du site

La discussion aborde également la question des points de vue éloignés et de l'impact visuel depuis les zones habitées.

Valeco mentionne que :

- Les premiers panneaux seront à environ 330 mètres du cimetière ;
- La distance par rapport aux habitations les plus proches est d'environ 300 mètres (Canet et Bourg de Camplong). Bourg de Fabrezan à 550m. Bourg de Camplong à 660m si retrait de la parcelle la plus à l'ouest.

Projet agricole et élevage ovin

Valeco présente le volet agricole du projet, en particulier l'élevage ovin prévu sur le site.

Il est expliqué que :

- Le projet prévoit l'installation d'un troupeau d'environ 800 brebis ;
- La surface totale dédiée à l'élevage serait d'environ 250 hectares, incluant la centrale et des parcelles adjacentes ;
- L'objectif est de maintenir une activité agricole en parallèle de la production d'énergie.

La faisabilité de ce projet d'élevage est questionnée sur :

- La présence du troupeau toute l'année ou seulement une partie de l'année ;
- Le nombre de 800 brebis qui semble optimiste compte tenu du très faible potentiel fourrager de la zone ;
- La sécheresse estivale qui pourrait limiter la production d'herbe.

Il est suggéré de :

- Prévoir probablement une complémentation alimentaire (foin, aliments) en été et en hiver ;
- Revoir à la baisse le nombre de brebis afin de l'adapter à la capacité réelle du site.

Un débat s'engage sur les différentes options pour optimiser l'élevage :

- La possibilité d'utiliser des chèvres, qui sont moins sélectives dans leur alimentation, est évoquée ;
- L'importance de l'accès à l'eau pour l'élevage est soulignée ;
- La nécessité d'adapter le cheptel aux conditions locales est reconnue par tous.

Valeco reconnaît que les estimations initiales devront être affinées et propose de :

- Travailler avec des experts en élevage pour déterminer le nombre optimal de brebis
- Étudier les possibilités de complémentation alimentaire
- Envisager des solutions pour l'approvisionnement en eau du troupeau

Boucle d'énergie locale et économies pour les consommateurs

Valeco présente le concept de boucle d'énergie locale et les potentielles économies pour les consommateurs :

- L'objectif est de permettre aux habitants et aux collectivités locales de bénéficier directement de l'électricité produite par le parc photovoltaïque ;
- Le système fonctionnerait sur le principe de l'autoconsommation collective ;
- Le prix de l'électricité produite localement serait fixé à 52 euros par mégawatt-heure.

Valeco détaille le fonctionnement de l'autoconsommation collective :

- Les consommateurs gardent leur fournisseur historique ;
- Quand la centrale produit et que les consommateurs consomment, les compteurs Linky échangent les informations ;
- À la fin du mois, un relevé est effectué pour déterminer la part d'électricité consommée provenant de la centrale solaire.

Les économies potentielles sont estimées :

- Pour un ménage moyen consommant 5,4 MWh par an, l'économie annuelle serait d'environ 80 euros sans chauffage électrique et 114€ avec chauffage électrique ;
- Pour une petite commune comme Fabrezan, l'économie pourrait atteindre 288€ sur la facture d'électricité.

Un débat s'engage sur la pertinence de ces économies :

- Certains participants estiment que les économies annoncées sont modestes ;
- D'autres soulignent l'importance de considérer la stabilité du prix sur le long terme et notamment la protection contre les futures hausses potentielles du prix de l'électricité.

Mesures d'accompagnement et tourisme

Valeco présente plusieurs propositions :

- Installation de panneaux éducatifs autour de la centrale pour informer les visiteurs sur l'énergie solaire et le projet
- Création de tables d'orientation pour mettre en valeur le paysage local
- Aménagement de parcours de santé à proximité ou au sein de la centrale
- Organisation de visites guidées en partenariat avec des acteurs locaux comme le Château de Chaurisse

Un participant suggère d'inclure des informations sur la faune et la flore locales dans les panneaux éducatifs, ce qui est accueilli favorablement par Valeco.

La discussion s'oriente vers l'importance de faire vivre ces aménagements touristiques sur le long terme. Un élu local souligne la nécessité de :

- Impliquer les associations locales dans l'animation de ces espaces
- Prévoir un budget pour l'entretien et le renouvellement des installations
- Intégrer ces aménagements dans l'offre touristique globale du territoire

Acceptables Avenirs mentionne que des contacts ont été pris avec l'office de tourisme local, mais que les réponses ont été limitées jusqu'à présent.

Il est proposé de relancer l'office de tourisme.

Il est évoqué la possibilité de créer un "sentier de l'énergie" qui relierait différents sites de production d'énergie renouvelable dans la région, incluant la centrale. L'idée est notée pour être approfondie ultérieurement

Planification de la prochaine rencontre publique

Acceptables Avenirs aborde la question de la planification de la prochaine exposition publique, initialement prévue pour le 17 avril à Camplong d'Aude.

La pertinence de maintenir cette date est questionnée compte tenu des discussions et des points soulevés lors de la présente réunion.

Les participants discutent des avantages et des inconvénients de maintenir la date prévue :

- Avantages de maintenir la date : respecter le calendrier initial, maintenir la dynamique du projet
- Inconvénients : risque de ne pas avoir le temps d'analyser des sujets importants comme celui de la balance entre dimensions agricoles et environnementales , ce d'autant plus qu'une rencontre avec la chambre d'agriculture est prévue le 10 avril.

Le comité de dialogue propose de :

- Reporter l'exposition publique pour avoir le temps d'affiner le projet ;
- Organiser des scénarios alternatifs à présenter lors de la prochaine exposition publique ;
- Que des discussions plus approfondies soient engagées par les porteurs de projets avec les services de l'État et la Chambre d'Agriculture avant la prochaine exposition publique sur le sujet de l'équilibre entre les dimensions agricoles et environnementales.
- La date du 6 mai est évoquée sous réserve de disponibilité de la salle de Camplong d'Aude.

Décisions

> ENJEUX AGRICOLES ET AGRIVOLTAÏSME

Un consensus se dégage sur la nécessité de réévaluer l'équilibre entre les dimensions environnementales et agricoles du projet.

- Une réflexion sur l'implantation du projet sera menée afin de mieux prendre en compte les enjeux agricoles ;
- Un dialogue sera engagé avec les services de l'État pour explorer les opportunités du nouveau cadre réglementaire sur l'agrivoltaïsme ;
- Le système de compensation et d'incitation à la replantation des vignes sera maintenu ;

> INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Un consensus se dégage sur l'importance d'approfondir les mesures d'intégration paysagère.

- Un plan d'intégration paysagère détaillé sera élaboré avec des experts paysagistes en collaboration avec les personnes intéressées du territoire ;
- Les mesures d'atténuation visuelle seront adaptées à la topographie spécifique du site.
- Une réduction de l'emprise du projet le long de la route départementale sera étudiée, en particulier au nord de la D212 pour limiter l'impact visuel.

> ÉLEVAGE OVIN

Un consensus se dégage sur la nécessité d'un affinement réaliste et localement adapté du projet d'élevage.

- Le projet d'élevage ovin est maintenu, mais une réévaluation du nombre d'animaux est prévue.
- Une étude approfondie sera menée pour évaluer la capacité d'accueil réelle du site.
- Des solutions de complémentation alimentaire et d'approvisionnement en eau seront explorées.

> CONCERTATION

Un consensus général se dégage sur l'intérêt de reporter la deuxième exposition publique prévue le 17 avril à Camplong d'Aude pour mieux étudier les sujets agricoles, environnementaux et paysagers.

- Des scénarios alternatifs seront préparés pour être présentés lors de la prochaine exposition publique.
- Des discussions approfondies avec les services de l'État et la Chambre d'Agriculture auront lieu avant cette prochaine rencontre.

➤ **BOUCLE D'ÉNERGIE LOCALE**

Un consensus se dégage sur l'intérêt de la boucle d'énergie locale, sous réserve d'une meilleure présentation de ses avantages économiques

- Le principe de la boucle d'énergie locale basée sur l'autoconsommation collective est validé ;
- La présentation des avantages économiques sera affinée pour mieux refléter les bénéfices à long terme ;
- Une étude plus détaillée sur les projections de prix et les économies potentielles sera réalisée

➤ **VOLET TOURISTIQUE ET ÉDUCATIF**

Un consensus existe sur l'intérêt de développer ce volet, à condition d'une plus forte implication des acteurs locaux, notamment l'office de tourisme.

- Le principe de mesures d'accompagnement à vocation touristique et éducative est validé ;
- Une réunion spécifique avec les acteurs du tourisme local sera organisée pour affiner les propositions.

Annexe : Présentation du 31 mars 2025

DEUXIÈME RENCONTRE DU COMITÉ DE DIALOGUE

Projet Agrivoltaïque sur les communes
de Fabrezan et de Camplong d'Aude

Concertation

31 mars 2025 à 18h00
Salle Paul Taudou
Camplong d'Aude



SOMMAIRE

Introduction + tour de table

01

Rappel projet et
concertation

02

Les retours du
territoire à la
suite de l'EID n°1
du 29 nov 24

03

Le projet provisoire :
Analyse des
propositions du
territoire

04

Le projet provisoire :
Propositions et
précisions de VALECO

05

Préparation de la
prochaine
exposition

+ Annexes

01

Rappel projet

RAPPEL : UN PROJET CO-CONSTRUIT ET PARTAGÉ



Constat

Terre d'expression &
Vignerons de Camplong

**Défi de sécurisation de
l'activité viticole**



- › **Déprise de certaines parcelles** (vieillessement des vignes, rendements insuffisants, vulnérabilité au changement climatique)
- › **Tassement du marché viticole**
- › **Besoin de renforcer l'offre** (diversification, qualité,...)



Propositions

**Un projet réfléchi et
porté avec VALECO**



- › **Transformation des parcelles en déprise en parcelles de co-activité élevage ovin/production EnR** (panneaux photovoltaïques)



- › **Replantation (après arrachage) de nouvelles vignes sur d'autres parcelles de meilleure qualité agronomique**



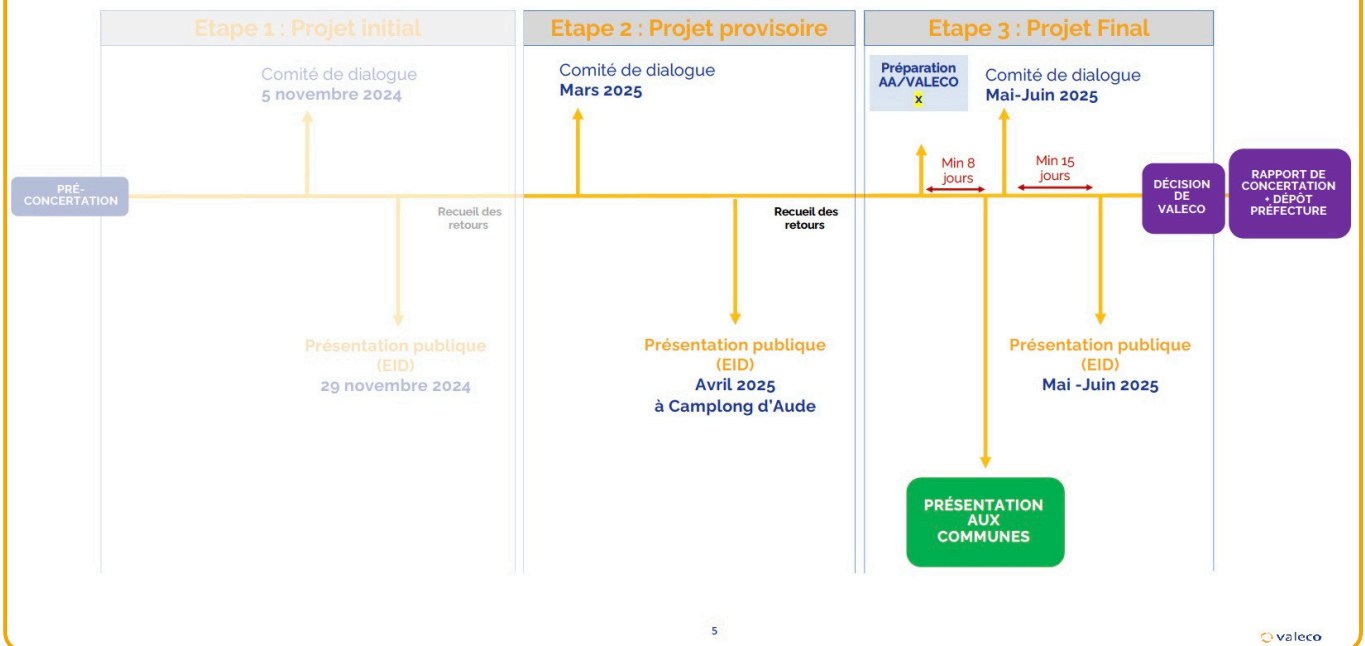
Dialogue

**Un projet en dialogue
avec le territoire**



- › **Développer ce projet dans le cadre d'un dialogue sincère avec les acteurs du territoire et les citoyens**

RAPPEL : CALENDRIER DE LA CONCERTATION



RAPPEL : ÉLÉMENTS OUVERTS À LA CO-CONSTRUCTION

Volet implantation

- Intégration paysagère
- Implantation du projet solaire

Volet agricole

- Projet agricole

Volet territoire

- Boucle d'énergie
- Ouverture au capital & Financement participatif
- Mesures d'accompagnement pour le territoire
- Concertation

RAPPEL : INFORMATIONS SUR LE PROJET

Une **page web** dédiée au projet pour **accéder** aux **documents** de la concertation

<https://qrco.de/fabrezan>

- Documents
- Calendrier
- Participation en ligne



02

Les retours du
territoire à la suite de
l'EID n°1 du 29 nov 24

L'EID DU 29 NOVEMBRE 2024

50 Participants

60 livrets mis à disposition

L'INDEPENDANT

Rechercher sur le site...



Agriculture, Fabrezan

Publié le 04/12/2024 à 22:40

9

valeco

LES RETOURS DU TERRITOIRE

7 contributions reçues

- 52 questions
- 16 propositions
- Des remarques



1 Livrets de dialogue



Commentaires sur la page web 1

10

valeco

LES RETOURS DU TERRITOIRE - TRAITEMENT

7 contributions reçues

- 52 questions → Livret QR
- 16 propositions → Premières orientations de VALECO
- Des remarques → Intégrées dans le registre des retours (pour le bilan de concertation)



11

valeco

LES RETOURS DU TERRITOIRE - QUESTIONS

52 questions

- 13 sur les retombées locales
- 8 sur la concertation
- 8 sur le projet Agricole
- 5 sur le financement
- 4 sur l'environnement
- 4 sur le portage
- 3 sur les études
- 2 sur l'implantation
- 2 sur le projet solaire
- 2 sur les réglementations
- 1 sur la remise en état

→ Voir les réponses de VALECO dans la vo du livret QR

LES RETOURS DU TERRITOIRE - PROPOSITIONS

16 propositions

- 5 sur l'implantation du projet solaire
- 2 sur le projet agricole
- 2 sur les mesures d'accompagnement
- 2 sur les autres retombées locales
- 3 sur la concertation
- 2 sur les alternatives

→ Voir les premières orientations de VALECO dans les [diapositives suivantes](#)

**Le
projet
provisoire**

03

Analyse des
propositions du
territoire

04

Les propositions et
précisions de VALECO

Le projet provisoire s'articule autour de :

L'analyse par VALECO des 16 propositions du territoire

- sur l'implantation du projet solaire
- sur le projet agricole
- sur les mesures d'accompagnement
- sur les autres retombées locales
- sur la concertation
- sur les alternatives

des propositions de VALECO

- sur l'implantation du projet solaire
- sur l'intégration paysagère
- sur des mesures d'accompagnement (tourisme)

des précisions de VALECO

- Sur le projet agricole
- Sur la boucle d'énergie
- Sur le financement participatif

03 Le projet provisoire : Analyse des propositions du territoire

Pour alléger la présentation du jour les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe.

LE PROJET AGRICOLE / 1ÈRES ORIENTATIONS VALECO

Propositions du territoire reformulées

Engagement sur la transparence

Proposition 1/

Diversification agricole

Proposition 2/

Orientations VALECO

VALECO **fournira des données précises** sur la production fourragère, le nombre de têtes ovines et les conditions du transfert de vignoble, avec des réponses détaillées d'ici la fin de la concertation.

VALECO reste **ouverte aux alternatives** (viticulture, arboriculture, maraîchage, aviculture), mais rappelle que la zone étudiée est en déprise agricole, avec un rendement limité.

La solution la plus adaptée face aux contraintes climatiques et à la difficulté de maintenir certaines cultures semble être **la transformation des terres en pâturages pour l'élevage**.

Comité de dialogue

?

?

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT / 1ÈRES ORIENTATIONS VALECO

Propositions du territoire reformulées

Synergies avec les lycées agricoles

Proposition 3/

Création de fonds pour la performance énergétique

Proposition 4/

Orientations VALECO

VALECO **a exploré cette possibilité** dès le début du projet et a contacté le lycée agricole de Castelnaudary. À ce jour, aucun retour n'a été reçu, mais **cette piste reste ouverte**.

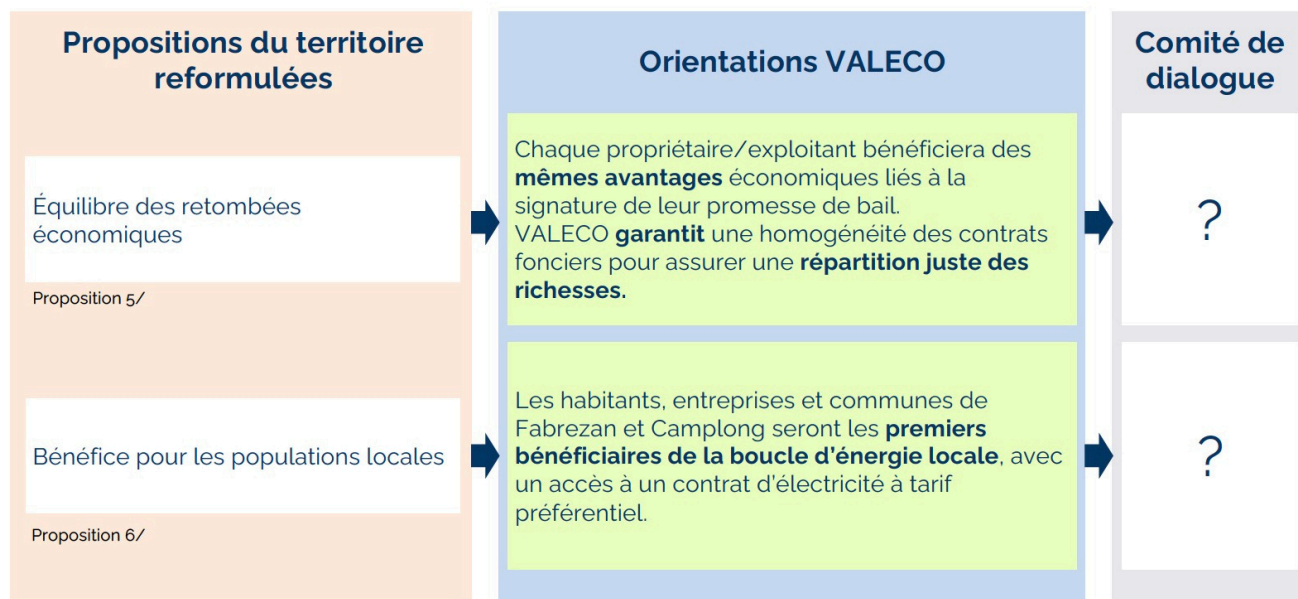
En tant que producteur d'énergies renouvelables, **VALECO n'a pas vocation à financer directement** l'amélioration des bâtiments et les compétences communales. Cependant, nous sommes prêts à **étudier comment soutenir les initiatives locales** dans le cadre des mesures d'accompagnement.

Comité de dialogue

?

?

AUTRES RETOMBÉES LOCALES / 1ÈRES ORIENTATIONS VALECO



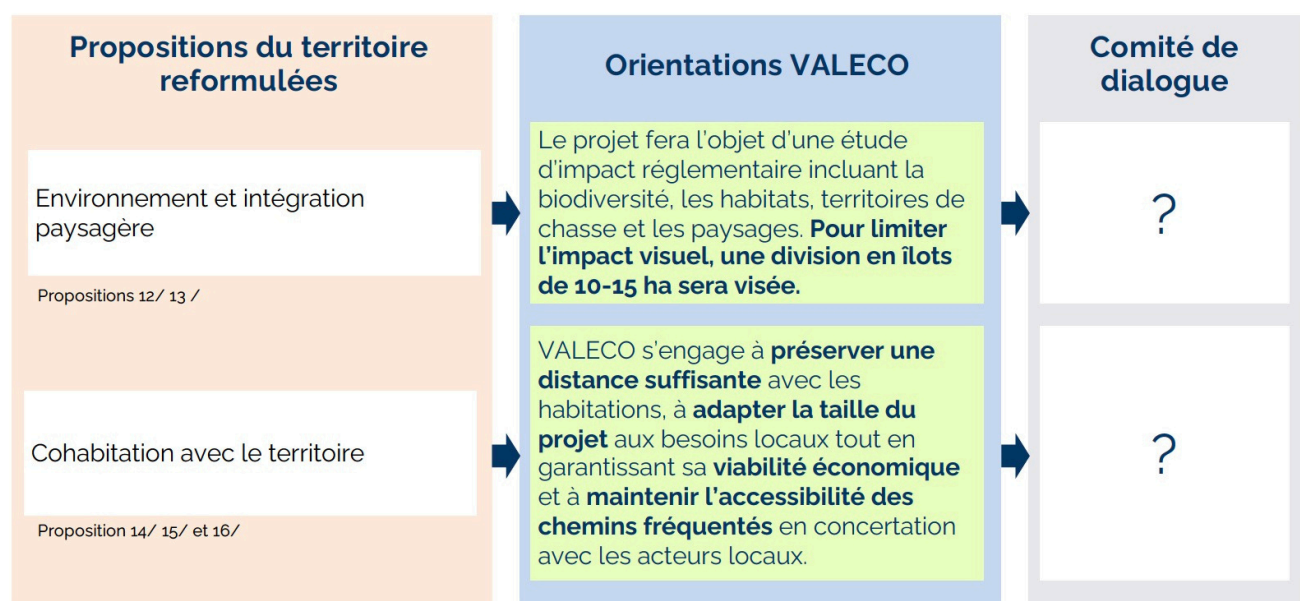
CONCERTATION / 1ÈRES ORIENTATIONS VALECO



ALTERNATIVES / 1ÈRES ORIENTATIONS VALECO



IMPLANTATION DU PROJET SOLAIRE / 1ÈRES ORIENTATIONS VALECO



04.1 Le projet provisoire : Propositions et précisions de VALECO Volet implantation

PROJET PROVISOIRE : RETOURS DES ÉTUDES

De manière générale, les enjeux concernant l'avifaune se concentrent sur les milieux ouverts et semi-ouverts avec la présence d'une strate arbustive et buissonnante constituant des lieux de nidifications favorables pour de nombreuses espèces.

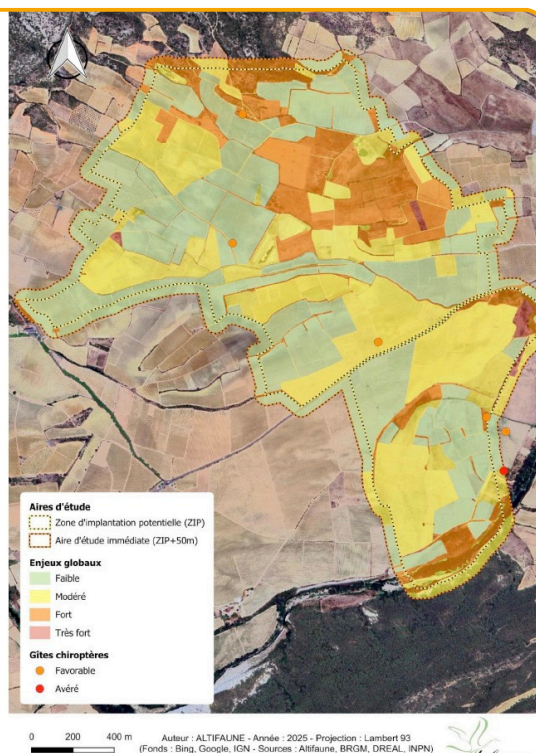
A l'inverse, le vignoble intensif écope généralement d'un enjeu faible à l'exception de certaines parcelles favorables à la nidification du Cochevis huppé et du Pipit rousseline qui présentent un enjeu modéré.

- **Habitats :**
 - Préservation des habitats arborés et arbustifs
 - Préservation des murets pour le Lézard Ocellé
 - Préservation des gîtes pour les chiroptères
 - Emprise du projet essentiellement sur les parcelles viticoles et les zones de déprise agricole récente.
- **Flore :**
 - Préservation des espèces végétales patrimoniales.
- **Faune :**
 - Préservation des habitats utilisés par les espèces ayant un enjeu fort et très fort
 - Mise en défens et évitement des périodes sensibles pendant le chantier.

Le plan d'implantation qui suit est un plan d'implantation PROVISOIRE.

Aucune implantation ne sera faite sur les enjeux forts et très fort.

Néanmoins, l'implantation sur les zones à enjeux modérés peut être modifiée dans le plan final qui sera présenté au comité de dialogue n°3.



PROJET PROVISOIRE : PLANS D'IMPLANTATION

CHIFFRES PROVISOIRES :

9 îlots* :

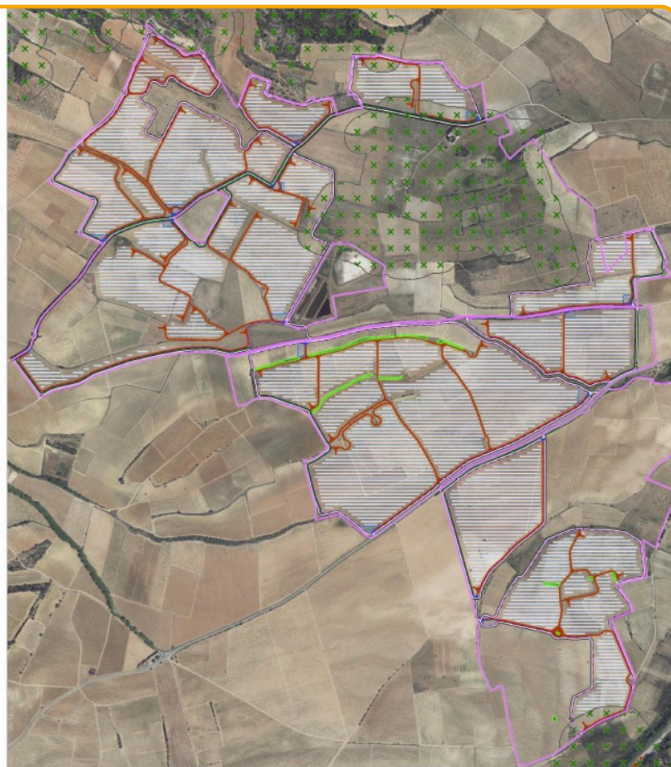
- 5 îlots < 10 ha
- 1 îlots entre 10 ha et 15 ha
- 2 îlots entre 15 ha et 30 ha
- 1 îlots = 36 ha

* îlots = enceinte clôturée d'un seul tenant. Une route et/ou un élément topographique ou naturel délimite deux îlots.

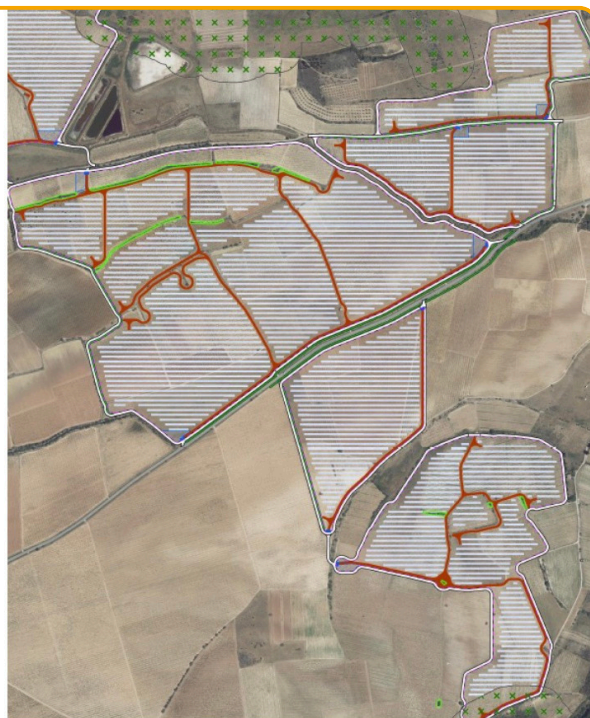
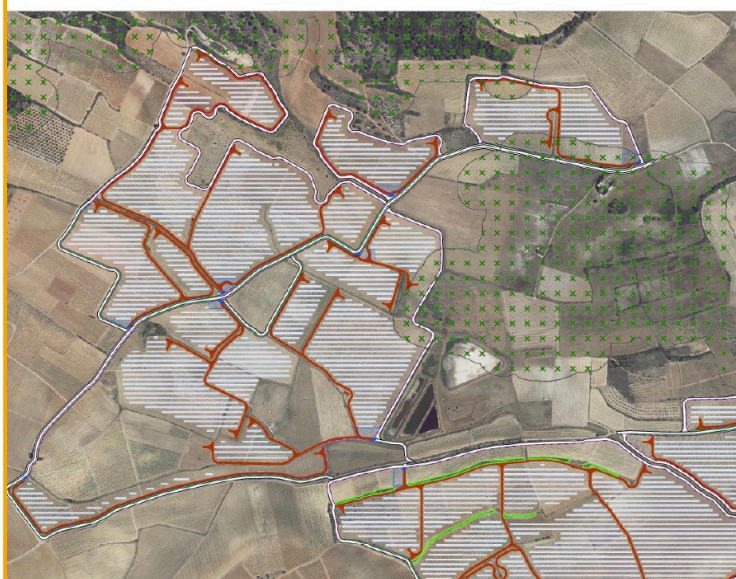
Puissance : 82 MWc

Surface clôturée : 135 ha

Surface projetée panneaux : 33 ha



PROJET PROVISOIRE : PLANS D'IMPLANTATION



PROJET PROVISOIRE : ZOOM VOLET PAYSAGE



L'implantation d'intégrations paysagères permet de renforcer la biodiversité présente dans le secteur et de masquer la centrale pour qu'elle soit moins visible par les citoyens.

Eléments ouverts à la co-construction

- Proposition d'emplacement pour les photomontages
- Choix de la couleur des postes (vert, beige, autre ?)
- Proposition d'emplacement de haies pour l'intégration paysagère
- Autres idées (qui pourront être étudiées au cas par cas dans la limite de la faisabilité technico-économique du projet)

valeco

04.2

Le projet provisoire :
Propositions et
précisions de VALECO
Volet agricole

PROJET PROVISOIRE : **PROJET AGRICOLE**

- RDV avec la Chambre d'Agriculture le 10/04/2025
- Une étude agro-pédologique réalisée en 2024 démontre que **94% de la zone d'étude est apte à accueillir une prairie permanente**.
- Le besoin estimé est d'un ou plusieurs troupeaux (**800 à 1000 brebis**) et de **1 à 4 éleveurs** ou d'un collectif d'éleveurs.
- La surface agrivoltaïque sera clôturée et disposera de **tous les équipements nécessaires à l'activité d'élevage** (abreuvoirs, parcs de contention...). De plus un budget de l'ordre 200 000€ sera affecté pour une ou plusieurs bergeries aménagées.
- Des conventions seront mises en place avec les communes limitrophes afin de mettre à disposition environ **250 ha de surfaces pastorales complémentaires dans l'Alaric** (notamment sur la commune de Moux).
- Avec la surface clôturée de la centrale, le **potentiel pastoral sera donc d'environ 400 ha sécurisés**.

valeco

04.3

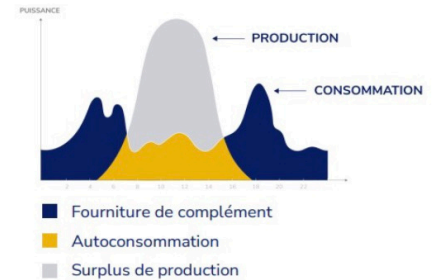
Le projet provisoire :
Propositions et
précisions de VALECO
Volet territoire

PROJET PROVISOIRE : BOUCLE D' ÉNERGIE

En bref :

- Partage d'électricité entre producteur(s) et consommateur(s) à une maille locale
- 100% de l'électricité provient du réseau, sans travaux spécifiques
- Le consommateur reçoit chaque mois 2 factures : l'autoconsommation du producteur et le complément du fournisseur

Journée solaire type :



➤ Economies sur sa facture d'électricité

- ✓ Electricité compétitive et sans intermédiaire (pas de fournisseur)
- ✓ Protection vis-à-vis de la volatilité des prix de marché
- ✓ Accès à une électricité produite localement sans avoir à investir

➤ Flexibilité dans sa consommation d'électricité

- ✓ Conserver le choix de son fournisseur
- ✓ Pouvoir sortir à tout moment de l'opération
- ✓ Mieux comprendre et maîtriser sa consommation

➤ Alternative durable et sociale

- ✓ Devenir acteur local de la transition énergétique
- ✓ Renforcer les liens sociaux de la communauté en s'impliquant dans un projet commun

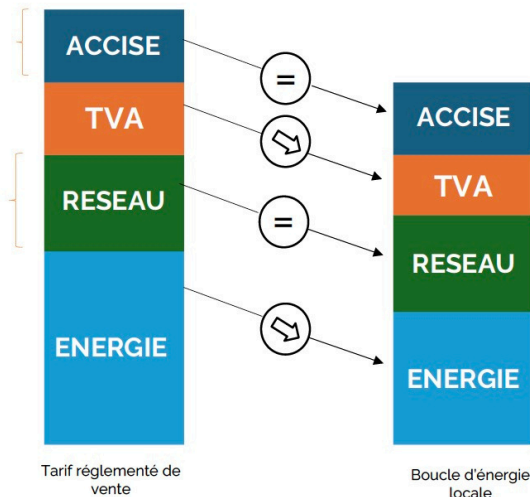
valeco

PROJET PROVISOIRE : BOUCLE D' ÉNERGIE

- Le prix de l'électricité se décompose en 3 parties : énergie, réseau et taxes (accise + TVA) :

- Pour les installations dont la puissance est inférieure à 1MW, l'autoconsommation est exonérée d'accise

- Le coût du réseau reste inchangé



- La TVA diminue car elle est proportionnelle aux parts énergie et réseau

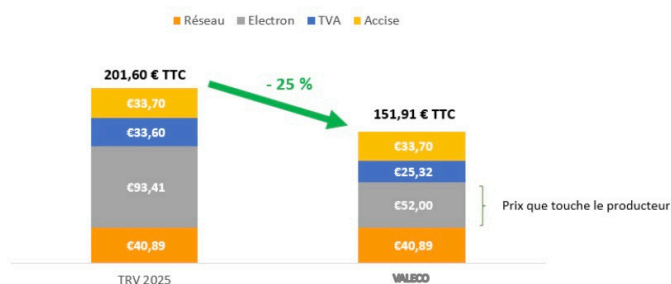
- La principale source d'économie est le coût de l'énergie, grâce à la compétitivité des énergies renouvelables

valeco

PROJET PROVISOIRE : BOUCLE D'ÉNERGIE

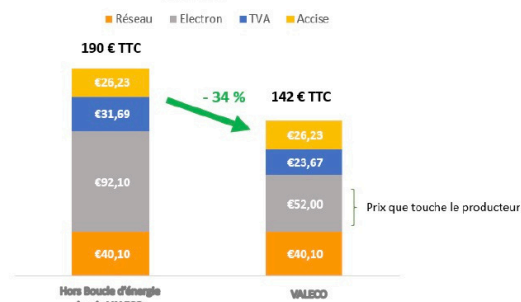
Economie pour un particulier

Comparatif entre les prix hors abonnement* du TRV résidentiel 2025 et de la boucle d'énergie locale VALECO



Economie pour une commune

Comparatif entre les prix hors abonnement* du TRV professionnels 2025 et de la boucle d'énergie locale VALECO



*La boucle d'énergie locale ne fait pas diminuer le prix de l'abonnement

	Maison Individuelle équipée d'un chauffage non électrique	Maison Individuelle équipée d'un chauffage électrique	Commune de 150 habitants
Consommation (MWh)	5,4 ²	7,7 ²	20 ³
Part boucle d'énergie locale	30% ⁴	30% ⁴	30% ⁴
Economies/an	80,32 €	113,98 €	288,72 €

² Profils de consommation moyens construits par Enedis et validés par la Commission de Régulation de l'Énergie

³ Consommation d'une mairie de 150 habitants, répartie sur 6 compteurs incluant une mairie, une école, une salle communale, une église, des logements sociaux et une salle de chasseurs

⁴ Estimation de la proportion de la consommation couverte par la production d'une centrale solaire

valeco

PROJET PROVISOIRE : FINANCEMENT PARTICIPATIF

Objectif : Associer les citoyens et riverains au projet

Fonctionnement

- Le financement participatif consiste en la mise en place d'un prêt rémunéré où une personne physique prête une somme afin de financer un projet. La somme prêtée sera rendue avec intérêts.
- Ainsi, une personne souhaitant investir dans le projet pourra investir sous la forme d'une obligation rémunérée à un taux d'intérêt compris entre 5 et 7 % sur une durée de 2 à 5 ans.
- Montant total levé par les citoyens sur des projets VALECO depuis 3 ans : plus de 2 000 000 €



- » Le financement participatif n'est pas essentiel pour la santé financière de Valeco, il s'agit d'une mesure d'accompagnement dans le but de faire profiter les habitants proches du projet des retombées de ce dernier.

Devenez acteurs de la transition énergétique

Afin d'associer les citoyens à ce projet et de redistribuer sur le territoire les richesses créées par l'exploitation du soleil, Valeco vous propose de participer au financement de la centrale solaire de Coste Cuyère à partir du 25 mars 2021.

Pourquoi investir ?

Placer une partie de votre épargne directement dans le projet photovoltaïque de Châteaufort. De cette façon, vous investissez sur votre territoire et vous bénéficiez d'une rémunération bien plus attractive qu'une solution d'épargne classique en devenant acteur du dynamisme économique local.

Reunion d'information en ligne

Lundi 15 mars, 18h30

Inscrivez-vous sur www.enerfip.fr/chateaufort

Comment participer ?

1. Rendez-vous sur enerfip.fr et créez votre compte investisseur.
2. Rendez-vous sur la page du projet.
3. Renseignez votre montant et réglez par carte bancaire ou virement.

Collecte ouverte aux habitants des départements :

- Var
- Bouches du Rhône
- Vaucluse
- Alpes de Haute Provence
- Alpes Maritimes

Il vous suffira de fournir une copie de 2 pièces d'identité (permis de conduire, CNI, passeport...) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, taxe d'habitation).

La collecte sur enerfip.fr

OBJECTIF DE LA COLLECTE 615 000 €

TITRE FINANCIER Obligations convertibles

SOUSCRIPTION MINIMALE 10 €

SOUSCRIPTION MAXIMALE Illimitée, illimitée une fois le seuil des 20 investisseurs dépassé

FRAIS 0 €

Page d'information sur le financement participatif de la centrale solaire de Châteaufort II (83)

valeco

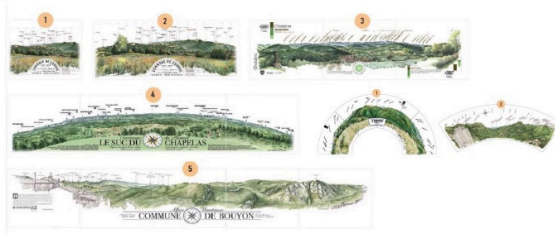
PROJET PROVISOIRE : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU TOURISME

Affichage éducatif au abord de la centrale



Exemple de panneaux pédagogique réalisés par VALECO pour la centrale solaire de la Petite Vicomté, Les Ponts de Cé (49)

Mise en place de tables d'orientations



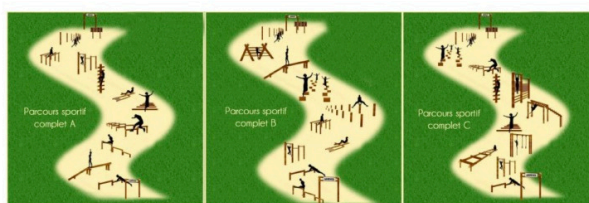
VALECO propose le financement de l'installation de tables d'orientation à des points de vue remarquables :

- Au sommet de la randonnée du Signal d'Alaric
- Aux abords du site de Notre-Dame de Consolation

valeco

PROJET PROVISOIRE : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU TOURISME

Aménagement d'un parcours de santé/parcours sportif (aux abords de la centrale ou à proximité d'un lieu d'intérêt)



Exemple de parcours de santé/sportif (source : Décathlon Pro)

Aménagement d'aires de pique-nique (aux abords de la centrale ou à proximité d'un lieu d'intérêt)



Exemples d'aménagement supplémentaires :

- Tables de ping-pong
- Aire de jeux pour enfants
- Banc public

Possibilité de coupler ces aménagements avec l'installation de panneaux pédagogiques



Les Ponts-de-Cé (49) : panneaux pédagogiques et aire de pique-nique

Proposer des visites guidées de la centrale, et/ou des caves en partenariat avec l'office du tourisme

05

Préparation de la prochaine exposition

LE DIALOGUE : PROCHAINE RENCONTRE PUBLIQUE

➤ Deuxième exposition d'information et de dialogue

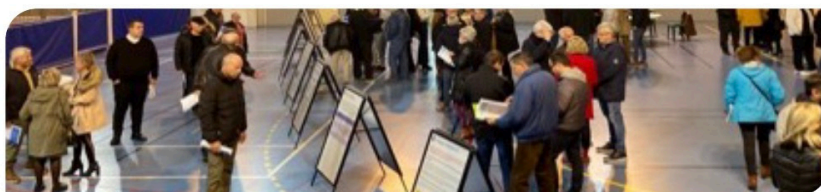
17 avril 2025 ?

**à Camplong d'Aude,
17h à 20h**

➤ Panneaux d'information

- + livret de dialogue (recueillir les contributions)
- + livret Questions-Réponses (QR)

➤ Présenter le projet provisoire



06

Annexes

Reformulation - Propositions d'origine : 1/7 Le projet agricole

Proposition 1 : Engagement sur la transparence

Proposition 1 :

➡ « La conception même du projet nous semble avoir des aspects très positifs, tels que l'aide d'un industriel de l'énergie aux mutations agricoles, mais aussi des aspects que nous jugeons fortement négatifs liés au risque d'alibi. En effet, il existe un doute sérieux sur la sincérité de ce projet d'agrivoltaïsme ovin, qui verrait la culture de la vigne remplacée par la présence de moutons 2 ou 3 semaines par an pour l'entretien sous-panneaux. A cet égard, l'aspect ovin a toute l'apparence d'un prétexte, ce qui ne devrait pas échapper à l'Etat, d'autant qu'aucune indication n'est fournie sur la quantité d'UF/ha produites sous les panneaux et dans la zone principale de pâture (l'Alaric) et qu'on ignore, par conséquent, le nombre de têtes ovines concernées. De même aucune information n'est fournie sur les conditions exactes du transfert de vignoble. »

VALECO fournira des données précises sur la production fourragère, le nombre de têtes ovines et les conditions du transfert de vignoble, avec des réponses détaillées d'ici la fin de la concertation.

Diversification agricole

Proposition 2 :

➡ « Une autre approche, réellement agrivoltaïque, **alliant petites parcelles viticoles, arboricoles, maraîchères (avec des forages) et aviculture** nous aurait semblé mieux correspondre aux besoins du territoire en matière de diversification et de sécurisation énergétique/alimentaire tels qu'ils commencent à s'exprimer dans les Projets Alimentaires Territoriaux. »

VALECO reste ouverte aux alternatives (viticulture, arboriculture, maraîchage, aviculture), mais rappelle que la zone étudiée est en déprise agricole, avec un rendement limité. La solution la plus adaptée face aux contraintes climatiques et à la difficulté de maintenir certaines cultures semble être la **transformation des terres en pâturages pour l'élevage.**

Reformulation - Propositions d'origine : 2/7

Mesures d'accompagnement

Synergies avec les lycées agricoles

Proposition 3 :

➡ « Exploration des synergies entre la centrale et le lycée agricole : la centrale est dans les Corbières. Le lycée agricole qui a une filière élevage est à Castelnaudary. Le lycée de Carcassonne a une filière vigne et vin. Le lycée agricole de Lézignan ne propose que des filières services en milieu rural sans production. »

VALECO a exploré cette possibilité dès le début du projet et a contacté le lycée agricole de Castelnaudary. À ce jour, aucun retour n'a été reçu, mais cette piste reste ouverte.

Création de fonds pour la performance énergétique

Proposition 4 :

➡ « Il conviendrait de proposer des fonds permettant de financer des économies d'énergie tant pour la collectivité (éclairage public, bâtiments) que pour la population. L'amélioration de la performance des bâtiments constitue le premier levier de baisse de la facture d'énergie. »

En tant que producteur d'énergies renouvelables, VALECO n'a pas vocation à financer directement l'amélioration des bâtiments. Cependant, nous sommes prêts à étudier comment soutenir les initiatives locales dans le cadre des mesures d'accompagnement.

Reformulation - Propositions d'origine : 3/7

Autres retombées locales

Équilibre des retombées économiques

Proposition 5 :

➡ « La question de la distribution de la richesse générée doit être rééquilibrée pour que l'ensemble des acteurs et publics impactés soient justement indemnisés. »

Chaque propriétaire/exploitant bénéficiera des mêmes avantages économiques liés à la signature de leur promesse de bail. VALECO garantit une homogénéité des contrats fonciers pour assurer une répartition juste des richesses.

Bénéfice pour les populations locales

Proposition 6 :

➡ « Pourquoi réduire la facture des entreprises de la ZAC de Lézignan qui ont construit d'immenses entrepôts sans y installer le moindre panneau solaire. Les retombées économiques doivent concerner la population directement impactée (bourg de Fabrezan et Camplong uniquement) »

Les habitants, entreprises et communes de Fabrezan et Camplong seront les premiers bénéficiaires de la boucle d'énergie locale, avec un accès à un contrat d'électricité à tarif préférentiel.

Reformulation et « Propositions d'origine » : 4/7

Concertation

Processus de concertation et résultats

Proposition 6 :

➡ « Il me paraît nécessaire **d'organiser un débat public** où les gens pourraient **exprimer plus facilement** leurs craintes, doutes, espoirs ou attentes d'un tel projet.»

Proposition 7 :

➡ « Le maintien du comité est pertinent **afin de suivre le bon déroulement du projet et la réalisation des différents objectifs.**»

Proposition 8 :

➡ « Proposition de sujet de concertation : **Quelle surface est acceptable sur le territoire au regard des enjeux environnementaux, paysagers ainsi qu'en termes d'acceptabilité sociale?** la séquence ERC débute par la notion d'évitement. Une étude à l'échelle du territoire (allant plus loin que le simple territoire des deux communes concernées) a-t-elle été menée qui permette de justifier que ce choix de site d'implantation n'est pas évitable ?.»

VALECO privilégie le dialogue. Selon les attentes du public et des collectivités, **une réunion publique pourra être organisée.**

Favorable au maintien du comité de dialogue, VALECO **soumettra cette proposition au vote** lors du **prochain comité.**

Depuis 2023, nous avons consulté les acteurs locaux à l'échelle départementale afin de bâtir un projet cohérent avec son territoire. Conformément aux obligations réglementaires, une **Étude d'Impact évaluera les enjeux environnementaux, paysagers et sociaux** et accompagnera la demande de Permis de Construire.

Reformulation et « Propositions d'origine » : 5/7

Alternatives

Favoriser les initiatives citoyennes

Proposition 10 :

➡ « Les retombées économiques notamment sur les vignerons qui céderont l'usage de leurs terres et la manne aux communes concernées seront sources de discordes sur le "territoire". Ce projet est à échelle industrielle et les nuisances sont disproportionnées par rapport aux bénéfices réels à l'échelle du territoire. **Des projets citoyens voient le jour, à l'échelle du territoire, portés par les "acteurs" du territoire pour leur propre bénéfice et leurs besoins.** C'est un projet capitaliste nuisible aux territoires...»

VALECO est un producteur d'énergies renouvelables et une entreprise privée qui a bien sûr **besoin de trouver une rentabilité** dans ses projets. VALECO reconnaît l'importance des initiatives citoyennes et des projets à plus petite échelle et **ne s'oppose pas à ces démarches locales.**

Les caves pourraient consulter d'autres opérateurs

Proposition 11 :

➡ « Peut-être faudrait-il que les **présidences des caves demandent à Valéco d'amender son projet et/ou sollicitent d'autres opérateurs agrivoltaiques** pour examiner des propositions plus élaborées...»

VALECO et les caves de Fabrezan et Camplong d'Aude **définissent ensemble le projet, encore en élaboration.** En attendant, des réponses doivent encore être apportées et VALECO s'engage à y **répondre d'ici la fin de la concertation**

Reformulation et « Propositions d'origine » : 6/7 Implantation du projet solaire

Environnement et intégration paysagère

Proposition 12 :

- ➡ « Les enjeux environnementaux et paysagers sont capitaux dans le contexte de préservation de la biodiversité. **Certaines d'espèces animales et végétales risquent selon l'implantation du projet d'être fortement impactées.** Il est essentiel de penser globalement: par exemple certaines espèces comme l'aigle royal ou le circaète Jean-le-blanc ne nichent pas sur le site même mais celui-ci constitue en partie un territoire de chasse important. Toujours pour les rapaces, le busard cendré est nicheur sur site. Les impacts environnementaux possibles ne concernent pas seulement la zone d'étude. »

Le projet fera l'objet d'une étude d'impact réglementaire incluant la biodiversité, les habitats, territoires de chasse et les paysages. **Pour limiter l'impact visuel, il pourrait être divisé en îlots de 10-15 ha.**

Proposition 13 :

- ➡ « La taille de la zone qui semble visée par votre projet est **totale incompatible avec la taille que nous préconisons** dans les cas où **aucun obstacle lié à la protection de la biodiversité ou du paysage n'existe, et qui est de 10 à 15ha par installation.** En outre, cette zone est **située sur un axe touristique remarquable** (la route de Lagrassse).»

Reformulation et « Propositions d'origine » : 7/7 Implantation du projet solaire

Cohabitation avec le territoire

Proposition 14 :

- ➡ « Ma maison "domaine de Canet" se trouve à côté de zone pressenties, que les **panneaux solaires ne se plantent pas juste après ma maison** svp »

Proposition 15 :

- ➡ « Est-ce que les **dimensions du projet peuvent être réduites aux besoins locaux d'électricité ?** »

Proposition 16 :

- ➡ « **Maintenir les chemins actuels très fréquentés par les promeneurs** sera déjà un bon début. »

VALECO s'engage à **préserver une distance suffisante** avec les habitations, à **adapter la taille du projet** aux besoins locaux tout en garantissant sa **viabilité économique** et à **maintenir l'accessibilité des chemins fréquentés** en concertation avec les acteurs locaux.

PROJET

Amandine LACROIX

Cheffe de projet Photovoltaïque - Occitanie
amandinelacroix@groupevaleco.com
06 31 39 00 91

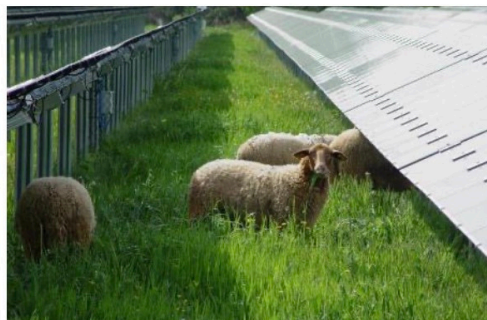
Yannick VIALLES

Responsable Développement Photovoltaïque - Occitanie
yannickvialles@groupevaleco.com
07 83 01 88 62

CONCERTATION

Philippe VERVIER

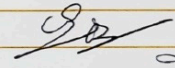
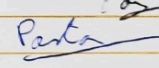
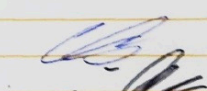
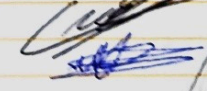
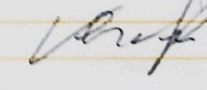
Animation de la concertation
philippevervier@acceptablesavenirs.eu
06 81 20 60 92



Annexe : Feuille de présence du 5 nov. 2024

FICHE DE PRÉSENCE – COMITÉ DE DIALOGUE N°2- 31 MARS 2024

➤ Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezan et de Camplong d'Aude

Entité	Membre	Signature
Amicale des chasseurs de gros gibier de Fabrezan	BOUSQUET Fabrice	
ACCA de Fabrezan (petit gibier)	GIRARD Patrice	
ACCA de Camplong d'Aude (petit gibier)	GABAUDE Serge	
ECCLA	CRÉPAUD Christian ou représentant	
DDCM	GUILLAUME Maxime ou représentant	
Communauté de communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	HERNANDEZ André ou représentant (Pierre IZARD)	
Commune de Fabrezan	GÉA-PÉRIS Isabelle	
Commune de Camplong d'Aude	LÉPINE Serge ou représentant	
CA11	VERGNES Philippe ou représentant <i>Raymond Pastor</i>	
Conseil départemental de l'Aude	BARO Hervé ou FORTUNE Kattalin	
Région	BOSSIS Catherine	
SYADEN	SAKHRAOUI Meidi	
Terre d'expression	RAUX Laurent	
Vignerons de Camplong	FITO Cyril	
VALECO	LACROIX Amandine	
	VIALLES Yannick	
	DUFFES Thomas	
	DUPAS Olivier	
ACCEPTABLES AVENIRS	VERVIER Philippe	